



COMMUNE DE
CHESEAUX-NORÉAZ

Cheseaux-Noréaz, le 17.11.2025

Préavis municipal No 29/25 relatif au budget 2026

Le budget de résultat 2026, mis à disposition de toutes et tous sur le site internet communal, contient les prévisions des revenus et charges courantes qui, pour la plupart, se renouvellent chaque année dans le cadre de l'activité normale de l'administration ou qui découlent de l'évolution générale des tâches administratives.

La Municipalité a établi le budget 2026 en introduisant des charges réalistes, une estimation objective des revenus et en tenant compte de l'évolution de la répartition des tranches d'âge au sein de sa population. Le nombre d'habitants retenu reste inchangé à 740 habitants.

Le budget 2026 présente les résultats de la projection budgétaire 2026 suivants :

Revenus de fonctionnement	CHF	+3'447'540.-
Charges de fonctionnement, hors amortissements	CHF	-3'193'099.-
Amortissements obligatoires du patrimoine	CHF	<u>-176'140.-</u>
Résultat après amortissements	CHF	<u>78'301.-</u>

Le budget communal est comme toujours constitué de nombreuses positions qui nous sont imposées, principalement pour la péréquation cantonale, l'enseignement et l'accueil de jour des enfants.

Notons que le budget 2026 se présente pour la deuxième fois sous la forme du modèle comptable MCH2. Ce nouveau plan comptable étant différent, la Municipalité a choisi par souci de simplification et d'efficacité, de ne pas retraiter les montants du passé (comptes 2024) et de présenter le détail du budget 2026 avec uniquement la comparaison du budget 2025 qui était déjà sous MCH2.

Néanmoins, pour permettre à la Municipalité et au Conseil général de disposer d'un comparatif avec les comptes 2024, un tableau des fonctions regroupées est introduit dans ce préavis à la page suivante.

Tableau comparatif des budgets 2026 et 2025 et des comptes 2024 ramenés à MCH2

	Budget 2026			Budget 2025			Compte 2024			Différence 2026-2025	Différence 2026-2024
	Charges	Revenus	Résultat	Charges	Revenus	Résultat	Charges	Revenus	Résultat		
0 Administration générale	725 560	392 240	333 320	753 370	394 390	358 980	712 791,88	196 750,10	516 042	-25 660	-182 722
1 Législatif et exécutif	184 310	1 500	182 810	178 760	2 800	175 960	169 652,97	889,90	168 763	6 850	14 047
2 Services généraux	541 250	390 740	150 510	574 610	391 590	183 020	543 138,91	195 860,20	347 279	-32 510	-196 769
1 Ordre et sécurité publics, défense	142 700	10 000	132 700	167 000	15 000	152 000	172 291,03	127 099,05	45 192	-19 300	87 508
11 Sécurité publique	87 200	10 000	77 200	100 300	15 000	85 300	118 669,40	16 880,00	101 789	-8 100	-24 589
15 Service du feu	37 500		37 500	48 600		48 600	31 629,00		31 629	-11 100	5 871
16 Défense	18 000		18 000	18 100		18 100	21 992,63	110 219,05	-88 226	-100	106 226
2 Formation	487 800		487 800	500 500		500 500	440 791,85		440 792	-12 700	47 008
21 Scolarité obligatoire	486 800		486 800	499 500		499 500	439 799,50		439 800	-12 700	47 001
29 Autres systèmes éducatifs	1 000		1 000	1 000		1 000	992,35		992	0	8
3 Culture, sport et loisirs, église	73 800	33 600	40 200	66 400	35 600	30 800	88 534,62	32 687,00	55 848	9 400	-15 648
32 Culture, autres	11 600	300	11 300	5 000	300	4 700	5 796,50		5 797	6 600	5 504
34 Sports et loisirs	38 800	33 300	5 500	40 400	35 300	5 100	61 663,47	32 687,00	28 976	400	-23 476
36 Églises et affaires religieuses	23 400		23 400	21 000		21 000	21 074,65		21 075	2 400	2 325
4 Santé	500		500	500		500			0	0	500
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	500		500	500		500			0	0	500
5 Prévoyance sociale	143 850		143 850	137 850		137 850	139 341,21		139 341	6 000	4 509
54 Famille et jeunesse	136 800		136 800	130 900		130 900	132 889,50		132 890	5 900	3 911
57 Aide sociale et domaine de l'asile	7 050		7 050	6 950		6 950	6 451,71		6 452	100	598
6 Trafic et télécommunications	350 050		350 050	351 730		351 730	396 176,84	2 838,26	393 339	-1 680	-43 289
61 Circulation routière	214 350		214 350	204 830		204 830	232 763,99	2 838,26	229 926	9 520	-15 576
62 Transports publics	135 700		135 700	146 900		146 900	163 412,85		163 413	-11 200	-27 713
7 Prot. env. et aménag. du territoire	489 570	462 240	27 330	561 860	506 180	55 680	610 169,58	587 564,01	22 606	-28 350	4 724
71 Approvisionnement en eau	247 900	247 900	0	271 750	271 750	0	335 458,39	335 458,39	0	0	0
72 Traitements des eaux usées	125 690	125 690	0	143 330	143 330	0	164 391,86	164 391,86	0	0	0
73 Gestion des déchets	77 850	77 850	0	76 100	76 100	0	74 194,91	74 194,91	0	0	0
74 Aménagements	4 680	2 800	1 880	2 080		2 080	4 387,30	2 140,40	2 247	-200	-367
79 Aménagement du territoire	33 450	8 000	25 450	68 600	15 000	53 600	31 737,12	11 378,45	20 359	-28 150	5 091
8 Économie publique	95 400	90 200	5 200	94 900	87 200	7 700	97 316,03	112 483,10	-15 167	-2 500	20 367
82 Sylviculture	10 400	5 200	5 200	12 900	5 200	7 700	16 425,20	4 825,95	11 599	-2 500	-6 399
84 Tourisme	85 000	85 000	0	82 000	82 000	0	80 890,83	107 657,15	-26 766	0	26 766
9 Finances et impôts	860 009	2 459 260	-1 599 251	1 173 750	2 526 960	-1 353 210	928 310,70	2 629 347,29	-1 701 037	-246 041	101 786
91 Impôts	5 000	2 307 300	-2 302 300	5 000	2 395 600	-2 390 600	5 388,08	2 388 238,15	-2 382 850	88 300	80 550
93 Péréquation financière et comp. char	834 909		834 909	1 141 350		1 141 350	903 701,80		903 702	-306 441	-68 793
95 Parts aux recettes, autres		86 500	-86 500		74 400	-74 400		176 889,30	-176 889	-12 100	90 389
96 Adm. de la fortune et de la dette	20 100	65 100	-45 000	27 400	56 780	-29 380	19 220,82	64 219,84	-44 999	-15 620	-1
97 Redistributions		360	-360		180	-180			0	-180	-360
Total des charges et des revenus	3 369 239	3 447 540	-78 301	3 807 860	3 565 330	242 530	3 585 723,74	3 688 768,81	-103 045	-320 831	24 744

Une nouveauté introduite par le canton avec MCH2 et imposée aux communes est d'introduire avec le budget une présentation du résultat échelonné qui se présente sous la forme suivante :

Cheseaux-Noréaz - Budget 2026

Résultat échelonné		2026	2025
30	Charges de personnel	-382'710.00	-383'720.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-577'130.00	-684'780.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	-176'140.00	-184'680.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-29'800.00	-5'300.00
36	Charges de transfert	-1'928'159.00	-2'261'900.00
37	Subventions redistribuées	-261'600.00	-266'580.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (-)		-3'355'539.00	-3'786'960.00
40	Revenus fiscaux	2'307'300.00	2'395'600.00
41	Patentes et concessions	17'900.00	17'900.00
42	Taxes et redevances	543'500.00	559'300.00
43	Revenus divers	0.00	0.00
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	25'240.00	55'680.00
46	Revenus de transferts	93'160.00	78'080.00
47	Subventions à redistribuer	261'600.00	266'580.00
TOTAL DES REVENUS D'EXPLOITATION (+)		3'248'700.00	3'373'140.00
RESULTAT D'EXPLOITATION		-106'839.00	-413'820.00
34	Charges financières (-)	-13'700.00	-20'900.00
44	Revenus financiers (+)	198'840.00	192'190.00
RESULTAT FINANCIER		185'140.00	171'290.00
RESULTAT OPERATIONNEL		78'301.00	-242'530.00
38	Charges extraordinaires (-)		
48	Revenus extraordinaires (+)		
RESULTAT EXTRAORDINAIRE		0.00	0.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS		78'301.00	-242'530.00

Analyse globale :

Pour la première fois depuis le début de la législature, la Municipalité présente un budget qui prévoit un résultat bénéficiaire.

La principale raison de ce résultat positif est une prévision de la charge de la nouvelle péréquation financière (NPIV) de CHF 857'540.-, soit inférieure de CHF 306'491 aux CHF 1'164'031.- qui avaient été projetés pour le budget 2025. A noter que la charge NPIV budgétée pour 2026 est également inférieure à celle des comptes 2024 qui était de CHF 936'235.-. La projection NPIV 2026, adaptée au budget des entrées fiscales 2026 de la Commune, a été faite, comme à chaque fois, sur la base des informations reçues du canton.

Commentaires sur les rubriques :

0. Administration générale

- Au niveau de l'**Exécutif (N° 012)**, le niveau de salaire projeté est légèrement supérieur car la Municipalité s'attend à une charge de travail assez élevée, notamment en raison du projet de révision du PACom, des élections 2026 et d'éventuel-s changement-s au sein de la Municipalité.
- Au niveau du **Service administratif (N °022)**, il est à noter que le taux de 50% de la boursière a été prolongé pour une durée indéterminée et que M. Marendaz a réduit de 10% son taux d'activité. Les aspects nettoyage des bâtiments de la Commune sont dorénavant assurés par Mme Fischler, déjà intendante du refuge.

1. Ordre et sécurité publique

- **N° 111 Police et sécurité publique** : La facture policière cantonale a été largement diminuée pour Cheseaux-Noréaz avec l'introduction de la nouvelle péréquation cantonale, environ moins 35% en comparaison avec 2024. Conséquence de l'introduction de la NPIV, il était nécessaire d'augmenter la contribution des communes à la PNV. La méthode de calcul de la part PNV a donc été revue pour 2026. L'ancienne méthode basée sur le point d'impôt est abandonnée au profit d'un mode de calcul qui « permet d'assurer une répartition équilibrée des charges, tout en tenant compte des spécificités locales et de l'effort déjà consenti par les communes partenaires ». La contribution globale des communes partenaires à la PNV augmentera de 56%. Toutefois, pour notre Commune, la facture PNV reste similaire à celle des années précédentes, contrairement à d'autres communes qui ont vu leur facture s'alourdir considérablement.

2. Formation

- Le montant de CHF 486'800.- projeté de la **Scolarité obligatoire (N° 21)** est basé sur le nombre d'élèves attendus, en légère diminution par rapport à la prévision faite pour le budget 2025.

3. Culture, Sport et loisirs, Eglise

- **Les manifestations villageoises (N° 3290)** sont prévues en augmentation de CHF 6'600.- par rapport à 2025 en raison de deux événements de plus prévus en 2026 : la Fête de Cheseaux et l'Accueil des nouveaux habitants.

5. Prévoyance sociale

- Le recours de nos habitants à l'**Accueil parascolaire Réajy (N° 5450)** semblant être en augmentation, un montant de CHF 6'000.- supplémentaire a été provisionné par rapport au budget 2025 pour atteindre CHF 136'800.-.

6. Trafic et télécommunication

- Le budget global de cette rubrique de CHF 350'000.- reste quasi similaire à celui du budget 2025. A noter une augmentation de CHF 10'000.- pour les **Routes communales (N° 6150)** correspondant à un montant destiné à changer la quinzaine de panneau de signalisation de la Commune, nécessaire afin d'être conforme aux nouvelles règles en vigueur qui prévoient dorénavant des éléments réfléchissants.
- **Transports publics régionaux (N° 6290)** : Depuis 2025, notre contribution au Bassin 1 a nettement diminuée. Elle est prévue à CHF 43'500.- contre CHF 73'047.85 dans les comptes 2024. Cette baisse notable est directement corrélée à la suppression de l'arrêt de train à Champ-Pittet qui a eu pour effet d'abaisser le coefficient de la qualité de déserte pour la Commune.
- **Transports publics urbains (N° 6291)** : Le montant de CHF 92'114.- projeté pour notre participation à Travys en 2026 est en diminution de CHF 10'590.- par rapport à 2025, revenant à un montant similaire à 2024.

7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

- La réduction du résultat de cette rubrique, une diminution de l'excédent des charges de CHF 28'350.- par rapport à 2025, est due à l'approvisionnement de CHF 30'000.- fait en 2025 pour les travaux préparatoires en vue de la révision du PACom.
- Dans le cadre de notre **Participation aux investissements de la STEP d'Yverdon-les-Bains (N° 7200.3612.03)** qui vise l'autonomie énergétique, nous avons provisionné un montant de CHF 15'000.- pour 2026. Un montant identique devra également être prévu en 2027 et 2028.

9. Finance et impôts

- **Impôts (N° 91)** : Pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques, nous avons effectué une projection basée sur les acomptes facturés pour 2025 par le Canton, ce qui nous a conduit à prévoir CHF 1'650'000.-, soit une baisse de revenu de CHF 100'000.- par rapport à 2025. Les impôts conjoncturels projetés pour 2026 correspondent aux moyennes à cinq ans.
- La **Péréquation financière et compensation des charges (N° 93)** prévue à CHF 834'909.- est inférieure de CHF 306'441.- par rapport à 2025.

Conclusion

Les résultats du budget 2026 par rubrique, amortissements compris, sont les suivants :

		<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
0. Administration générale	CHF	725'560.--	392'240.--
1. Ordre et sécurité publics, défense	CHF	142'700.--	10'000.--
2. Formation	CHF	487'800.--	
3. Culture, sport et loisirs, église	CHF	73'800.--	33'600.--
4. Santé	CHF	500.--	
5. Prévoyance sociale	CHF	143'850.--	
6. Trafic et télécommunications	CHF	350'050.--	
7. Prot. environnement et aménag. territoire	CHF	489'570.--	462'240.--
8. Economie publique	CHF	95'400.--	90'200.--
9. Finance et impôts	CHF	860'009.--	2'459'260.--
Résultat total : Excédent de revenus de	CHF	78'301.--	

Etant donné ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général de prendre l'arrêté suivant :

LE CONSEIL GENERAL DE CHESEAUX-NOREAZ

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- vu le préavis municipal,
- entendu le rapport de la commission,
-

d é c i d e

Article premier: le budget présenté par la Municipalité pour l'année 2026 prévoyant :

Recettes	CHF 3'447'540.--
Charges	CHF 3'369'239.--

soit un résultat net après amortissements présentant un :
Excédent de revenus de CHF 78'301.--

est adopté.

LA MUNICIPALITE

la Syndique :

la Secrétaire :


S. DI DARIO


C. PEGUIRON

